

n° 1734

n° 1574 des Enquêtes

Declaration - Revendication du nomme Cauafitiani, cultivateur domicilié à Haparare.

L'homme Cauafitiani, nat présent, ce jour vingt neuf mai mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre Utulava, sis dans la Vallée d'ouia, d'une Contenance de Quatorze ares, Six ares sept centiares, plantés de Cocotiers, Bornes au Nord par la terre Cettantou. au Sud par un ruisseau, à l'Est par la terre Mono, à l'ouest par la terre Porasio.

Lequel n'ayant pas de titre, nous avons procédé à l'instants à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arretons.

La terre Utulava, sis à ouia, ci dessus désignée, appartient au nomme Cauafitiani.

Fait et arrêté à Omba le 16^{me} sept. mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1735

n° 1575 des Enquêtes

Declaration - Revendication du nomme Bauafitiani, Cultivateur domicilié à Haparare

L'homme Bauafitiani, nat présent, ce jour vingt neuf mai mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre Tactii, sis à ouia, d'une Contenance de Onze ares cinquante cinq centiares, plantés de maniocs et Cocotiers. Bornes au Nord par un ruisseau, au Sud par la terre Beumuhumu, à l'Est par la terre Paires, à l'ouest par la terre Tatas.

Lequel n'ayant pas de titre, nous avons procédé à l'instants à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arretons.

La terre Tactii, sis à ouia, ci dessus désignée, appartient au nomme Bauafitiani.

Fait et arrêté à Omba le 16^{me} sept. mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1736

n° 1576 des Enquêtes

Declaration - Revendication de la nomme Bahiataroko cultivateur, domicilié à Omba

La nomme Bahiataroko, nat présent, ce jour vingt neuf

[Signature]